REVUE DES AMIS DE L'ORGUE ET DE LA COLLÉGIALE SAINT-PIERRE D'APPOIGNY

LES CAHIERS DE LA COLLÉGIALE

N° 3
JUILLET 2008
2e ANNÉE

AVANT-PROPOS

Chers amis,
Nous nous apprêtions à livrer un numéro dédié au végétal mais l'actualité archéologique s'est imposée et il nous a semblé pertinent de laisser le monde de Saint-Fiacre en attente et de vous présenter un inventaire, certes non exhaustif, des richesses de notre village qui, à la fin du mois de juin, viennent de se rappeler à notre bon souvenir.

Avec ce véritable cadeau de début de chantier, la Collégiale semble nous encourager à l'effort. A nous d'être à la hauteur des découvertes dans ce que nous en ferons.

Remerciements au **Centre d'études médiévales** qui, sous la direction de **Christian Sapin**, a effectué à la date prévue, les sondages qui nous annoncent de bonnes nouvelles. L'édifice est sain, les murs sont solides. L'étude menée par **Thomas Gaudig** du cabinet de **Bruno Decaris, Architecte en chef des Monuments historiques**, nous dira cet automne, le coût et le type de travaux qui seront nécessaires à la restauration.

Remerciements à Monsieur **Fabrice Henrion,** archéologue du Centre d'études médiévales, qui nous a très aimablement communiqué ses premières notes sur les fouilles entreprises.

Remerciements à **Jean-Paul Delor**, archéologue, qui a bien voulu se pencher sur le recensement des sites de notre finage et à **Fabrice Cayot**, historien, qui apporte un regard neuf sur la vocation de notre Collégiale et sur les maisons fortes avoisinantes. Cet article rédigé à quatre mains en vue d'une publication ultérieure tombe à point nommé, au moment où les plus anciennes traces de notre histoire se manifestent sous le godet de la pelleteuse. Notre patrimoine aurait-il le sens de « l'à propos »?

La moisson de juillet s'avère d'abondance et de qualité, puissent les vendanges d'octobre nous laisser espérer un grande année qui fasse date dans les annales de la restauration et de l'embellissement de notre village.

Raymond DHÉLIN

VOUS POUVEZ NOUS RETROUVER SUR LE WEB:
http://lesamisdelacollegiale.blogspirit.com
Notre blog résume toutes les activités de l'association ainsi que le sommaire détaillé des numéros de la revue.

SONDAGES ARCHÉOLOGIQUES

aux abords de l'église Saint-Pierre d'Appoigny

par l'équipe du Centre d'études médiévales d'Auxerre

Dans le cadre de l'étude préalable à la restauration de la collégiale Saint-Pierre d'Appoigny et à la demande conjointe de la Municipalité et de l'Architecte en chef des Monuments historiques, une équipe d'archéologues du Centre d'études médiévales d'Auxerre, dirigée par Christian Sapin, a pu profiter de l'ouverture de sondages de vérification des fondations pour procéder à un certain nombre d'observations.

Si l'actuelle construction témoigne d'un important chantier du début du XIIIe siècle, les archives permettent d'envisager la présence d'une église au moins depuis l'extrême fin du VIe siècle. En effet, le règlement liturgique établit par Aunaire, évêque d'Auxerre de 561 à 604, mentionne *Epponiacus* dans la liste des sanctuaires auxerrois, sans que le vocable de l'église d'Appoigny soit précisé. Par ailleurs, depuis au moins le IXe siècle, une tradition rapporte que le mausolée dans lequel reposent les parents de saint Germain (évêque d'Auxerre de 418 à 448), *Rusticus* et *Germanilla*, serait sous l'église Saint-Pierre, non pas à son emplacement actuel mais plus probablement là où était encore au XVIIe siècle l'église Saint-Jean, à moins de 150 mètres au sud ; sans doute le vocable Saint-Pierre a-t-il glissé de l'une à l'autre lors du transfert de la paroisse vers la collégiale Saint Pierre et Saint Paul élevée au début du XIIIe siècle.

Depuis de nombreuses décennies, des sarcophages de pierre sont régulièrement mis au jour à l'occasion de travaux dans les rues, les cours ou les jardins des abords de l'église Saint-Pierre, mais également plus au sud où

l'on suppose l'église Saint-Jean, attestant ainsi d'une occupation très ancienne de l'hyper centre-ville d'Appoigny. Toutefois, aucune information précise ne permettait jusqu'à présent d'en déterminer la typologie, la chronologie ou encore la provenance, données pourtant capitales pour répondre aux questions posées.

Outre d'avoir pu confirmer la bonne qualité des fondations de l'église, les trois sondages ouverts dans le sol ont permis de recueillir suffisamment d'indices pour alimenter le dossier et surtout renforcer l'intérêt historique et archéologique du site. Trois sarcophages de pierre ont ainsi été mis au jour, renvoyant chacun à des typologies variées. Si l'exemplaire présent au pied de la façade appartient à des productions du sud de l'auxerrois de la fin du VIe et de la première moitié du VIIe siècle, les deux cuves mises au jour au sud de la nef sont plus anciennes : l'une, en calcaire, peut dater de la première moitié du VIe siècle, alors que l'autre, beaucoup plus rare puisqu'en grès ferrugineux (Grès de Puisaye), pourrait être plus ancienne encore. Il y a donc bien une occupation funéraire et sans doute aussi religieuse avant les premières mentions de la fin du VIe siècle.

La réflexion autour des informations recueillies doit encore se poursuivre et les interprétations seront précisées, mais on peut d'ores et déjà affirmer non seulement l'intérêt du site, mais également la grande qualité des potentialités archéologiques, tant aux abords que dans l'église Saint-Pierre.

Fabrice Henrion Centre d'études Médiévales

Le sarcophage en grès ferrugineux mis au jour au sud de l'église (photo CEM-2008)

APPOIGNY
SON PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE ANTIQUE ET MÉDIÉVAL

Par Jean-Paul Delor[1] et Fabrice Cayot[2].

Le village, dont l'une des premières mentions est *Epponiacus*[3] *(*puis *Appugniaco en 1266),* est établi en rive gauche de l'Yonne, sur la voie d'Agrippa, ancienne voie augustéenne[4] qui le traverse selon un axe nord-sud[5].

Appoigny occupe donc une position stratégique sur le passage d'une voie de communication importante reliant la vallée de la Saône et le sillon rhodanien, au bassin parisien. Cette situation l'a exposé de nombreuses fois aux attaques de différents envahisseurs utilisant la vallée de l'Yonne. Le village se trouve aussi à l'entrée d 'un vallon conduisant à Branches et Fleury.

L'église Saint-Jean Baptiste a été édifiée entre 418 et 448[6].

Les Bries. Cette nécropole située à environ un kilomètre de la voie romaine, se poursuit au sud, sur la commune de Monéteau et prend le nom de cimetière du *Pont de Pierre.* On y a recueilli des vases, des « assiettes » et des monnaies ; les cercueils étaient en bois[7]. Toutefois, il semble évident, à la lecture de certains textes que des incinérations ont aussi été déposées.

Le terrain englobant la nécropole fut acquis en 1875 par la Société des Sciences Historiques et Naturelles de l'Yonne[8] mais celle-ci, bien que connue depuis le premier quart du XIX° siècle, n'a jamais fait l'objet de synthèses ou d'une publication importante : elle n'est indiquée ici et là que par des notes desquelles il est toutefois possible d'établir la liste d'une partie du mobilier découvert. Le Musée

1 Les informations concernant la protohistoire et l'antiquité sont tirées de Delor Jean-Paul, 2002, *Carte Archéologique de la Gaule : l'Yonne 89.* Académie des Inscriptions et Belles lettres, 2 vol., 884 p., 1282 fig. 0.13- Appoigny.

2 Les informations concernant la période médiévale sont tirées du Mémoire de Maîtrise de Fabrice Cayot, 1999, *Fortifications et habitats fortifiés dans l'ouest de l'Yonne, du XIe au XVIe siècle.* Université de Dijon, 3 volumes, 567 p. et de l'article du même auteur : Cayot Fabrice, 2003. Les maisons seigneuriales rurales à la fin du Moyen-âge (XIVe-XVIe siècles) dans l'Yonne, in *Annales de Bourgogne, t. 75, fasc. 3, 2003,* p.161 et suivantes.

3 Chaume abbé M., 1937. *Les origines du duché de Bourgogne.* Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon, p. 432

4 Augusta Hure, 1978. *Le Sénonais gallo-romain,* réédition 1978, Cultures et civilisation, Bruxelles, p. 47-52.

5 Delor Jean-Paul, 1993. *Au long des voies romaines de l'Yonne.* Musée d'Art et d'Histoire d'Auxerre, Musées d'Auxerre, Auxerre, 64 p.

6 *Gesta ep. Aut.* 7 – Chaume abbé M., 1936, *Annales de Bourgogne,* t ; VIII, p. 212

7 Quantin, 1868,. *Répertoire archéologique de l'Yonne,* Paris, Imprimerie Impériale, p. 17

8 Anonyme, *BSSY,* 1875, p. XXXIV

d'Auxerre conserve dans ses collections, une spatule en os, deux « écuelles », une coupe, cinq vases (dont un à dépressions provenant vraisemblablement de l'officine céramique de Jaulges / Villiers-Vineux), deux urnes, dix lampes... En 1872, M. Tonnelier fait don à la société d'une fibule émaillée constituée d'un disque plat comportant un bouton au centre[9]. M. Delort dépose à la mairie d'Appoigny en 1887 un « épieu » déterré dans le cimetière. Des monnaies de Marc-Aurèle, Posthume, Gallien, Constantin sont ramassées[10].

Pour ce site, voir encore Chérest, 1870, Catalogue raisonné du Musée d'Auxerre (archéologie régionale, monuments lapidaires), *B.S.S.Y.* t. XXIV, Auxerre, p. 3-112 – L'*Almanach d'Auxerre,* 1834, p. 233-234 – Leblanc-Davau, 1871, *Recherches historiques et statistiques sur Auxerre, ses monuments et ses environs,* t. II p. 257 2° éd. corrigée et augmentée, Auxerre, Gallot, p. 78 – Moreau, 1895, Essai historique sur Appoigny et Régennes *Annuaire de l'Yonne,* Auxerre, p. 123- 275 – Corot, 1929, Les collections archéologiques du musée d'Auxerre, *Bull. S.S.Y.* 83, Auxerre,
p. 182 – Gallois, 1873, *BSSY,* t. XXVII, p. 93).

Les Ruelles, Gréau : En 1846, une découverte fortuite est réalisée à 400 m de la route nationale : une poterie était cachée sous une maçonnerie. Haute de 28 cm, elle contenait (environ) 5000 monnaies de billon et moyen bronze dont la plupart ont été recueillies par l'abbé Duru[11]. Ce dépôt comprenait des monnaies de Maximin le Thrace à Galère (*terminus* 296-297).

Raymond Kapps réalise en 1962, une campagne de prospections aériennes sur ce site et photographie un enclos circulaire et un autre quadrangulaire, très probablement d'origine protohistorique (coordonnées Lambert II : 689.8 à 690.1 / 2319.2 à 2319.4).

Le long du ***Grand chemin*** (en fait, la voie romaine d'Agrippa) et entre ce chemin et l'église, Viole G. fait état en 1650 d'une vaste nécropole « *semée de tombes et de sépulcres de pierre* ». Henry, V.-B. qui signale cette information importante [12] (mais qui ne semble curieusement pas avoir donné lieu à d'autres mentions), fait aussi état à l'extrémité du Château de Régennes (sans autre précision de localisation), de la découverte en 1752 d'un « squelette enchaîné ».

Toujours en 1962, au lieu-dit ***La Métairie*** (coordonnées Lambert II : 691.15 à 691.35 / 2317.6 à 2318.02), Raymond Kapps photographie, en prospection aérienne, un enclos quadrangulaire de petite taille qui peut-être attribué à la période protohistorique.

9 Anonyme, *BSSY,* 1872, p. LXXI. La fibule émaillée en forme de colombe présentée lors de l'exposition qui eu lieu en 1974 à Auxerre provient en fait du cimetière Saint-Amâtre à Auxerre (Nicolas, 1974, *EA,* p. 3 – *BSSY,* 1872, n° 422, p. LXXI)

10 Anonyme, *Annuaire de l'Yonne,* 1837, p. 299

11 Duru abbé L.-M. 1847. C.R. de séance. Mémoires sur les médailles romaines trouvées à Appoigny. *Bull. S.S.Y.* 1, Auxerre, p. 221-240. *Idem,* 1848. Mémoire sur les médailles romaines trouvées à Appoigny. *Bull. S.S.Y.* 2, Auxerre, p. 57-97; 201-232 – Moreau, 1895, Essai historique sur Appoigny et Régennes *Annuaire de l'Yonne,* Auxerre, p. 153 – Jacob J.-P., Leredde H., Loriot X., 1983 = Trésors monétaires gallo-romains du département de l'Yonne. *R.A.E.* XXXIV, C.N.R.S., p. 303-304

12 Henry V.-B. 1833. Histoire de Pontigny et des villages alentours, Avallon. p. 63 et 76.

En 1984, M. Laguillaumie pratique au lieu-dit ***La Chapelle*** (689.25 / 2320.37), un sondage autorisé et découvre une sépulture par inhumation qui ne semble pas avoir pu être datée[13].

En 1983, en ***Chanzy*** (689.4 / 2321.9), lors de prospections aériennes et terrestres, Jean-Paul Delor observe les vestiges de constructions gallo-romaines en bordure de la voie romaine.

APPOIGNY MÉDIÉVAL

Implantation de la motte primitive (carte Fabrice Cayot)

1. LE BOURG :

Description

A l'Ouest de l'église, au milieu d'un jardin public, nous pouvons encore découvrir les vestiges d'une motte, qui ont attiré l'attention de G. Fournier, qui sont très certainement ceux du premier « *castrum* ». Plusieurs phases de fortifications s'y succèdent, dont la première et la dernière sont les plus évidentes. Le tracé de l'enceinte qui entourait le bourg au début du XVI^e^ siècle est décelable par le plan du village et par les micro toponymes. Le cadastre de 1812 montre les anciens fossés subsistant en partie au début du XIX^e^ siècle. Ceux qui sont représentés à l'Est de l'église[14] sont parfois très larges, entre 6 et 21 mètres. Le bourg d'Appoigny, piriforme, était ouvert par quatre portes[15] qui auraient été munies d'un pont-levis, et se seraient nommées respectivement « porte de Chichery », « porte d'en bas », « porte d'en haut », et « porte aux grenouilles », pour celle dirigée vers Auxerre[16].

13 *Document Final de Synthèse* disponible auprès du Service Régional Archéologique de Bourgogne, Dijon
14 Voir la fiche de la Mothe-Taffourneaux.
15 Cet aspect est significatif du rôle carrefour, même minime, joué par la ville.
16 Louis et Porée, 1939, p. 80.

Le détail des travaux de restauration entrepris au milieu du XIVe siècle, permet de connaître les dimensions de l'enceinte à l'époque. La muraille qui avait 12 pieds de hauteur et 3 d'épaisseur, est alors flanquée de 32 tourelles à créneaux et le fossé est large de 20 pieds pour une profondeur de 10[17]. A l'Est, l'église se tient à proximité de l'enceinte et borde les fossés. Elle s'intègre dans le dispositif défensif du bourg. L'église semble avoir été rehaussée par un comble défensif au-dessus du chevet, à l'Est, qui s'étend jusqu'aux murs gouttereaux Est des deux bras du transept. L'étage rehaussé est percé de nombreuses meurtrières.

Cette situation rappelle quelque peu le cas du chevet de la cathédrale de Grenoble, probablement fortifiée en 1374[18]. Les archères ont sûrement été réalisées pendant une période de troubles, au XIVe ou plus probablement au XVIe siècle. De l'extérieur rien ne permet de dater typologiquement de telles ouvertures de tir, mais elles ne sont certainement pas contemporaines de la construction de l'église puisqu'il y a eu rehaussement. Ce dispositif semble avoir été élevé à la hâte, sans beaucoup de soin.

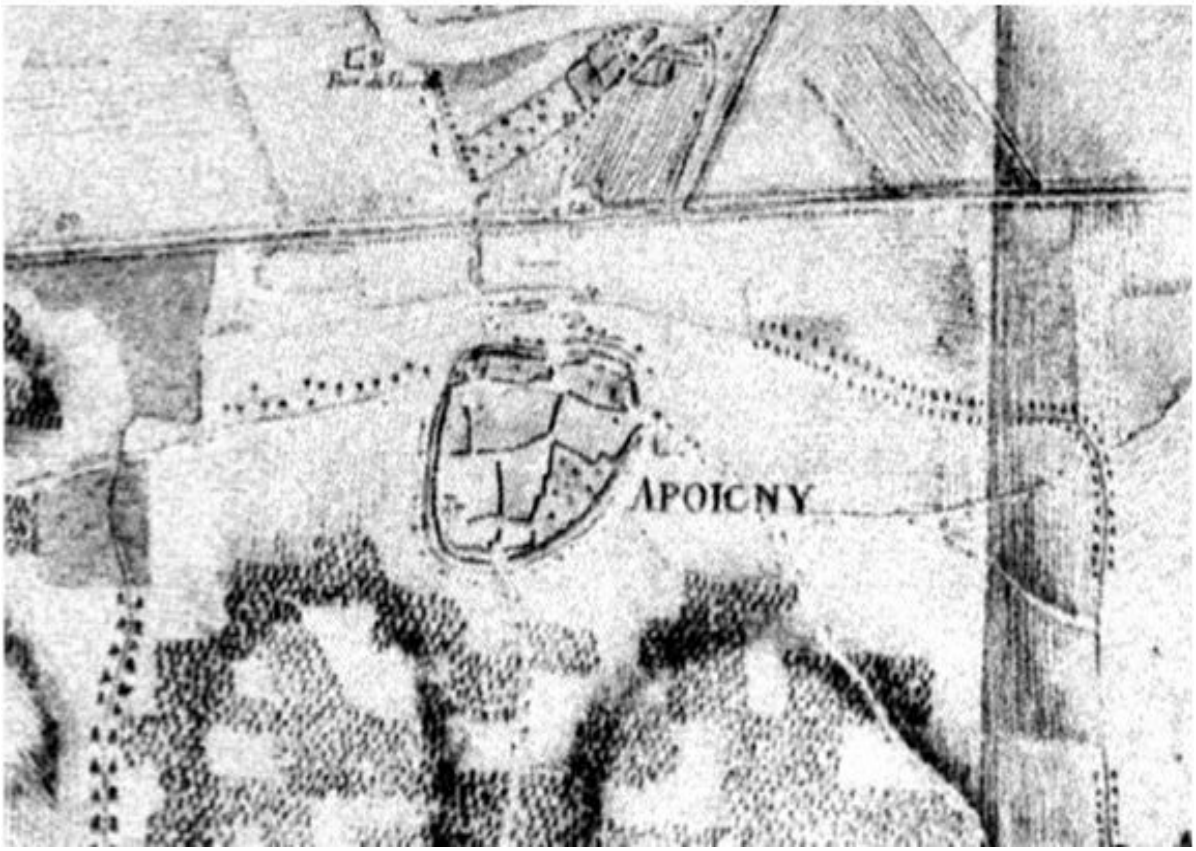

Appoigny, son enceinte et ses quatre portes. Carte du XVIIIe siècle
(document publié par Porée et Louis en 1939)

17 Louis et Porée 1939, p. 86.

18 Montjoye A. 1998. Le rempart du faubourg de l'Ile. *DARA,* n°16. *Autour du groupe épiscopal de Grenoble,* Lyon, p. 237-238.

Les fortifications ne sont qu'un élément des défenses du bourg, c'est pourquoi nous étudions l'ensemble de la fortification d'Appoigny car cette église n'est pas une simple église fortifiée.

Historique :

L'histoire d'Appoigny a été très complètement restituée par R. Louis et Ch. Porée, dans leur livre *Appoigny et le domaine de Regennes*[19], nous n'évoquerons donc que les traits intéressant plus particulièrement la fortification.

C'est à la fin du XIe siècle que l'évêque Robert de Nevers réalise un castrum à Appoigny. Celui-ci comporte une motte, nous l'avons vu. Lebeuf suppose, sans preuve, que Robert de Nevers ne fait que relever les fortifications du bourg précédent[20] qui, dans les « *Gestae »,* sont appelées *castellum* ou *oppidum*[21] . Plus tard, elles auraient pris le nom de « *Château Bourgeois* ».

Avant que le château de Régennes ne soit construit, le *« castrum* » est un point stratégique pour le contrôle d'Auxerre et des deux voies de communication de la vallée de l'Yonne : la route et la rivière. Grâce au commerce prospère, par le biais de ses foires notamment, il devient également assez vite un pôle d'attraction important qui va donner naissance au bourg castral. Ainsi, Appoigny au début du XIIIe siècle est la source principale des revenus de l'évêque d'Auxerre.

Une enceinte urbaine, dont la chronologie de son édification nous échappe, est peut-être rapidement édifiée. Elle est déjà en place au milieu du XIIIe siècle, alors que les textes distinguent le « *Castrum* » du « *Castellum* »[22] . A cette époque, l'église primitive se situe hors les murs. Guillaume de Seignelay, évêque d'Auxerre, fait construire l'actuelle église Saint-Pierre dans l'enceinte du bourg.

Débordée par l'urbanisation d'Appoigny, l'enceinte est dépassée au milieu du XIVe siècle et on construit par-dessus les fossés qui sont devenus insuffisants pour la protection du bourg et de son expansion. C'est ainsi qu'avec l'arrivée des troubles liés à la guerre de Cent Ans, les habitants vont restaurer et agrandir[23] les remparts et demandent la permission à l'évêque de rétablir « *l'ancienne forteresse appelée Château Bourgeois*[24] » ainsi que les fossés comblés.

L'évêque accorde la permission par lettres du 6 juin 1358, le chapitre la ratifie le 8[25]. Tous les bâtiments construits sur les fossés ou adossés aux murailles seront détruits puis l'enceinte sera étendue au Sud et à l'Ouest. Si les frais de

19 Louis et Porée 1939.
20 Lebeuf 1743, t. I.
21 Duru, 1850, t. I, 1850, p. 398-399.
22 En 1266, l'évêque cite dans une bulle affirmant les droits de son évêché, son *« castellum de Appugniaco ».*
23 Pour Meunier (1990), c'est la révolte paysanne de 1358 qui aurait poussé les bourgeois d'Appoigny à la fortification.
24 Notons que Pignard-Péguet affirme que « *la citadelle dite le Château Bourgeois* » relevait de la suzeraineté du comte de Joigny, donc du comte de Champagne. Les habitants auraient payé une rente annuelle de 15 livres pour la citadelle. Ceci contredit les textes connus et les auteurs plus sérieux qui ont évoqué la suzeraineté de l'évêque d'Auxerre pendant tout le Moyen âge sur le bourg d'Appoigny.
25 Louis et Porée 1939, p. 86.

construction restent à la charge des époniens, l'évêque prend en compte l'entretien des fortifications[26] et émancipe quelque peu les habitants par cette autorisation, aussi va-t-il chercher d'astucieux moyens de dédommagements. Il s'octroie notamment le droit d'élever du poisson dans les fossés[27].

Au cours du XV° siècle, Appoigny est une place stratégique, mais cependant moins importante que Régennes. Appoigny passe de mains en mains au gré des rapports de force durant les conflits. Dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, les fortifications seront soit détruites soit tellement détériorées qu'elles nécessiteront des réparations. Peut-être sont-elles à nouveau insuffisantes pour protéger un bourg plus important. Cependant rien, dans les sources écrites, n'indique un quelconque agrandissement de l'enceinte. Néanmoins les pillards qui écument la région contraidront les habitants à restaurer les remparts.

Les fortifications auront donc connu quatre phases de constructions et reconstructions successives à chaque troubles majeurs : lors des invasions des Sénonais au XI^e^ siècle, au cours du XII^e^ siècle, au XIV^e^ siècle, au début de la guerre de Cent Ans, puis pendant les guerres civiles du XVI^e^ siècle.

Documents

1076-1084 : « De Robertio [...]

Igitur, contra dolosos Senonenses, hujus hostes ecclesiae et urbis perpetuos Apogniacum, quam cito factus est episcopus, in oppidum erigens, firmiter munivit. Solebant enim nos antea per hanc villam ad muros usque civitatis irruentes furtivis conatibus frequenter et impune predari ; ipsam quoque Apogniacum omnimodis aggravantes doloribus in tantum eo tempore afflixerant, ut ibi pauci, qui fugere nequibant, mendicitate et miseria repleti, sic et sic iiorumservituti quantum jubebant addicti solas animas vix tuerentur. At ex quo castellum illud afflixum est et oppidani illi quasi de morte suscitati revixerunt, et nostri cives soluti formidine vagantur nunc quocumque volunt. „

Gesta Pontificum Autissiodorensis publiée par Duru, 1850, t. I, p. 398.

1087-1114 : «De Humbaudo [...]

Apogniaci etiam clausum episcopalem[28] destructum et male dissipatum, in fertilatem suam reduxit, et furnum ab episcopali jure sublatum, et molendinum in Icauna flumine positum, et campos qui vulgo condominicati vocantur, episcoporum ditioni restituit ; [...] et firmitatem oppidi destructum, forti maceria novisque machinis, circumquaque renovatis fossatis, firmiter munivit. Consuetudinem quoque CCC scilicet solidorum, que Joviniacensi comiti pro firmitate castri Apogniaci singulis annis dabatur, solidis XI. minoravit. Griaci vero domum lapideam et cappellam episcopis construxit, et vinearum plantas ibidem edificavit. „

Gesta Pontificum Autissiodorensis publiée par Duru, 1850, t. I, p. 405.

26 C'est un bon moyen pour que celles-ci ne subsistent pas trop longtemps après les périodes de trouble.

27 Meunier 1990, p. 15.

28 Certains auteurs (dont Louis et Porée 1939) supposent que le Clos Épiscopal désigne Régennes. Cette théorie ne nous paraît pas juste.

1270-1278 : « HEC SUNT ACTA DOMINI ERARDI DE LUSIGNIIS
Item apud Appoigniacum, castrum sue et predecessorum suorum, ditioni subjectum, licet incole dicti loci servetuti manus morte, vallee, alto et basso, ad voluntatem domini. ,,
Gesta Pontificum Autissiodorensis, publiée par Duru 1850, t. I. p. 507.

1358 (6 juin) : « Jehan par la grâce de Dieu évesque d'Aucerre [...].
Comme pour occassions des présentes guerres dou royaume, dequelles les correurs et robeurs sont mout approchiez dou pays d'Aucerrois, especialement de notre vile d'Appoigny, si comme notoire chose est oudit pays, nos bourgeois et autres habitants de notre dicte vile bayent, pour bon avis e propos, et pour la garde de leur corps et biens, empris de réparer et renouveler l'ancienne forteresse des fossez environ l'église d'icelle vile, laquele chose il ne pouvoient accomplir si ne estoit le parloer ouquel nos baillys et presvost hont accoustumé de soer en jugement, et les maisons ensignens dès ledit parloer jusqu'à nostre four, au dessous de nos hales fussent abbatuz, pour ce que les ditz parloer et maisons estoient edifices sur lesditz anciens fossez [...] Saichent tant en notre propre personne, et pour notre grant conseil sur ce et pour ce assemblé, nous avons considéré tout le proufit que avoir poons tant doudit parloer que desdites maisons; et aussi considéré et advisé le proufit que nous et nos successeurs à l'évesché d'Aucerre pourriens avoir esdiz fossez quand il seront bien et suffisament réparez pour poissons tenir et garder et nourrir [...] et nous avons trouvé que le profit de nous et nostre évesché sera plus grant parmy la réparation desdiz fossez qu'il n'étoit de censives, loyers, revenus et aisances desdiz parloer et maisons. Pourquoy à la requeste desdiz nos bourgeois et habitants, nous leur avons octroyé que pour faire leur fermeté et garde, à la réparation dessuz dite puissent abattre, oster et destruire lesdiz parloers et maisons, en mennant et mettant les merriens, tieles et autres revenans des edifisses desdiz parloers et maisons, du regart dou mestre de notre maison de Régennes, à notre profit, et sur condition seil font faire lesdiz fossez et les réparer, et pour telle menière que nous y puissens mettre et garder poissons; et ce espècialement avons gracieusement octroyé pour garder nosdiz bourgeois et habitants à grant profit de nous et de notre église d'Aucerre ; et quant par une fois auront mis en point lesdiz fossez, les dessusdiz nos bourgeois et habitans, il ne seront plus tenus de les maintenir, ne rien y faire. Donné en nostre chastel de Régennes, sous notre seel, le sixième jour de juing, l'an de grâce mil trois cent cinquante et huit. »
Lebeuf 1743, t. IV, p. 181, n° 295.

1358 (8 juin) : Approbation du chapitre au sujet de la fortification d'Appoigny.
Lebeuf 1743, t. IV, p. 181, n° 295, citant l'original.

1405 (novembre) : Le bourg est occupé par la compagnie de routiers de Louis de Divonnes, du parti Armagnac.
Louis et Porée 1939, p. 95. A.N. JJ 160.

1432 : Les Bourguignons laissent une forte garnison à Appoigny.
Louis et Porée 1939, p. 107. Source inconnue.

1472 (novembre) : Appoigny est pillé et brûlé.
Louis et Porée 1939, p. 107. Source inconnue.

1573 (27 mars) : Les habitants d'Appoigny sont autorisés par lettres patentes du roi à réédifier les fortifications du bourg.
Meunier 1990, p. 28. Source inconnue.

1615 : Des mercenaires entrent dans l'église d'Appoigny, où les habitants s'étaient réfugiés et les violentent ou même les tuent.
Louis et Porée 1939, p. 184, citant un imprimé : « *Les exécrables impiétez commises en l'église d'Espougny par quelques soldats de l'armée des princes.* » Paris, Bouriquet.

1617 (14 avril) : Parmi les biens cités dans un acte, nous trouvons une rente achetable de 110 livres due par Jehan Perette et sa femme d'Appoigny à percevoir «*sur un bastiment se consistant en chambre basse, chambre haulte, grenier dessus, chambre dérrière, cour devant, aisances et appartenances d'iceiles assises en la ville d'Appoigny, lieu dit le Chastel Bourgeois* >>. _ A.D.Y. G. 1913 - Noël 1994f, p. 57.

2. LA MOTHE-TAFFOURNEAU

Description :

Le site de la Mothe-Taffourneau apparaît sur le cadastre comme une enceinte carrée de fossés en eau, protégeant une plate-forme, à proximité d'un moulin. Cette enceinte de fossés est située étonnamment près de l'église et de l'enceinte d'Appoigny. Ses rapports avec le bourg restent donc flous. Son rôle défensif paraît peu évident. En tout cas, si la plate-forme, de modestes dimensions[29], ne portait pas de puissante maison-forte, elle était toutefois occupée par un habitat seigneurial.

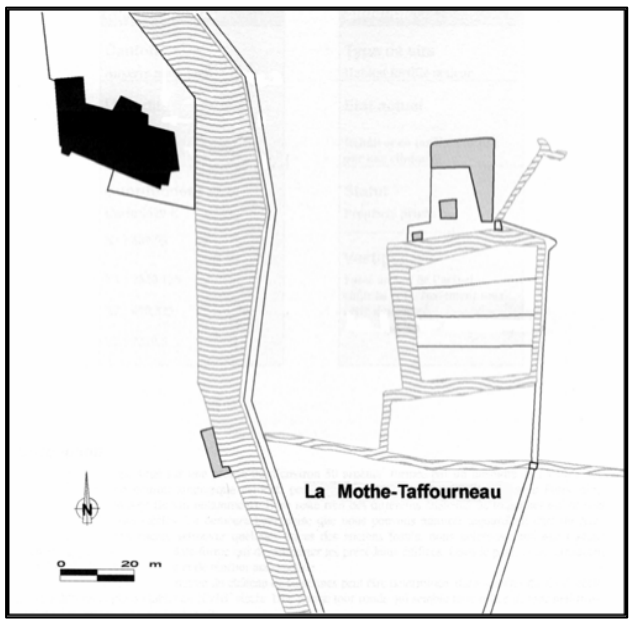

Plan F. Cayot

29 La plate-forme fait environ 40 mètres de côté et les fossés ont sur le cadastre entre 2 et 6 mètres de large. La largeur des fossés à l'origine était peut-être plus importante.

3. LE CHÂTEAU DE REGENNES

Description

Régennes est situé sur une presqu'île d'environ 50 arpents[30] formée par un méandre de l'Yonne. Cet emplacement est un endroit stratégique évident, permettant de contrôler le trafic fluvial, alors florissant au Moyen Age (le vin notamment). Il ne reste rien des différents châteaux de Régennes qui se sont succédés au cours des siècles. La demeure bourgeoise que nous pouvons admirer aujourd'hui date du XIXe siècle. Nous pouvons encore retrouver quelques traces des anciens fossés. Nous noterons aussi que l'actuel « château » se situe sur une plate-forme qui devait porter les précédents édifices antérieurs. En tout cas, la physionomie du château de Régennes peut être déterminée, dans son état du XVIe siècle, grâce à différents plans établis au XVIIIe siècle. Une grosse tour ronde qui semble faire office de tour maîtresse, a probablement une origine médiévale.

Si nous lisons attentivement les « *Gestae* » des évêques d'Auxerre, nous nous rendons compte que le château a considérablement évolué au cours des siècles. Régennes est probablement à l'origine une motte circulaire qui adopte ensuite à la fin du XIIe siècle un plan rectangulaire.

Historique

Plusieurs érudits ont disserté, après interprétation des « *Gestae »,* sur l'origine de Régennes. Savetier-Laroche affirme, sans preuve, que c'est Robert de Nevers qui fait élever la place forte de Regennes[31]. Sans doute a-t-il confondu avec les fortifications d'Appoigny que cet évêque fait effectivement édifier.

Courtépée, tout aussi évasif, est plus nuancé puisqu'il affirme que le successeur de Robert, Humbaud, « rétablit» Régennes en **1090**. Celui-ci aurait été appelé «*Clos épiscopal d'Appoigny », Regius Annis*[32]. Il prétend aussi qu'Hugues de Noyers le répare et l'augmente en **1200**[33]. En fait, Hugues de Noyers qui accède à l'épiscopat d'Auxerre en **1182**, ne trouve à Régennes, selon R. Louis et Ch. Porée, qu'une petite maison faîte en médiocres matériaux[34].

30 Savetier-Laroche 1840, p. 151.
31 Savetier-Laroche 1840, p. 148.
32 Courtépée 1848, p. 313.
33 Courtépée 1848, p. 313.
34 Louis et Porée 1939, p. 55

Nous pouvons très vraisemblablement supposer qu'avant Hugues de Noyers, le site de Régennes est déjà fortifié, peut-être sommairement, eu égard à son importance stratégique. Le site devait porter une petite motte qui surveillait le passage sur l'Yonne.

Malgré le domaine de Beaurepaire (sur la commune de Charbuy), Régennes est assez fréquenté par l'évêque au XIIIe siècle. Saint Louis établit une ordonnance à Régennes en **1266** pour construire un pont sur l'Yonne[35].

Après Guy de Mello, Régennes est un peu délaissé. Au XIVe siècle, sa position stratégique lui redonne une importance accrue. Pierre de Villaines le garnit d'artillerie et relève les fortifications en **1347**[36].

Au milieu du XIVe siècle, Régennes devient la clé d'Auxerre : tenir Régennes, c'est contrôler le commerce avec Paris. En **1358**, Jean d'Auxois qui occupe la forteresse, se retire à Auxerre à l'approche des Anglais. Robert Knowlles peut alors en prendre possession sans aucun problème le 8 décembre **1358**[37].

Le 23 juillet **1360**, Nicolas Tamworth est capitaine de Regennes[38]. C'est lui qui donne, au nom du roi, une quittance à Philippe de Bourgogne pour la somme reçue afin de quitter la forteresse, comme le prévoit le traité de Brétigny[39]. Jean Dalton, un de ses lieutenants, occupe ensuite le château qu'il abandonne en octobre **1360**[40] après que le 28 octobre **1360**, le roi d'Angleterre lui en ait donné l'ordre[41]. Le roi Jean y passe en **1361**[42]. Pourtant le calme ne s'est toujours pas installé : le 8 février **1364** une troupe de routiers, « *tard venus* », commandée par Jean de Blasent, s'installe dans la forteresse puis l'abandonne après l'avoir incendiée[43].

L'histoire de Régennes est alors marquée par une multiplication de sièges et de reconstructions. Sous l'épiscopat de Philippe des Essarts, Régennes est encore ruiné[44]. Après la bataille de Cravant, en **1423**, Régennes est détruit par les Anglo-Bourguignons, puis livré en **1426** aux armées royales[45].

En **1432**, l'armée bourguignonne, conduite par François de Surienne dit l'Aragonais, s'en empare après l'avoir bombardé[46]. L'artillerie prend à cette époque une importance qui tend à s'accroître. En août **1444**, Gaspard Bureau y laisse des bombardes[47]. En octobre **1469**, Jacques de Savoie prend Régennes qu'il fait raser par la population locale[48].

35 Courtépée 1848, p. 300.
36 Lebeuf 1743, t. I, p. 518.
37 Savetier-Laroche 1840, p. 149.
38 Plancher (Dom), t. II, p. 300.
39 Cherest 1940, p. 395.
40 Louis et Porée 1939, p. 84.
41 Petit 1905, p. 421.
42 Courtépée 1848, p. 313.
43 Louis et Porée 1939, p. 86.
44 Savetier-Laroche 1840, p. 150.
45 Louis et Porée 1939, p. 97.
46 Lebeuf 1743, t. I, p. 306.
47 Louis et Porée 1939, p. 160.
48 Lebeuf 1743, t. IV, p. 281n° 391.

En **1569**, le château est pris par les protestants et le corps de logis est à nouveau brûlé[49]. Après qu'il fut endommagé lors des guerres de religion, Jacques Amyot le fait renaître de ses ruines et rétablit, en **1576**, le château dans son « état antérieur ».
La muraille est prolongée du côté de la rivière pour mettre le château à l'abri d'un coup de main[50]. Son successeur doit racheter le château 300 pistoles au capitaine de Saint-Georges qui l'occupe. Ensuite, il y établit une garnison de 36 hommes, 3 mois durant[51].

Documents

1183-1200 : « DE HUGONE DE NOERIIS DE REGIO ANNE qui ibi fecerit.

Apud Eppognacum, castrum suum, domus erat episcopalis que Regis Aunis vocatur in loco gratissimo et conunodissimo constituta ; quam Ycauna fluvius, ex sui pro fununditate sinus ibi piscores expandes, undique preterfluit, nisi quod terre ab anteriori parte continue modicumintervallum, magnam tamen intra se continuens intercapedinem, ibi esse insulam non permittit. Domus illa, forma et materia humilis, domicilium episcopis prestabat inglorium. Hanc multiplicibus et magnifice nobiliatis et venustatis edificiis, non modicis sumptibus, ampliavit ., locumuque ilium tutiroris suis refugii adversus hostiles strepitus facere desiderans, ab anteriori parte ubi terra erat continua, ab una porte fluminis ad alteram, sepem ex inmensis roboribus murumque perduxit, et plurima propugnacula desuper collocavit ; terramque in altum fodiens fossas continuabat inmanes, ut per eas cursum fluminis derivaret, fieretque ibi, quod natura negave rat, insula videlicet artificii supplemento ; opus que conceptum et ex parte jam consummatum majori ad perfectum duxisset, nisi cornes Campanie, Theobaldus, in manu forti ejus moliminibus restitisset et opus pene in consummatione existens ad terram funditus dejecisset, domibus tamen episcopalibus in sua nichilominus, integritate servatis. »

Gesta Pontificum Autissiodorensis, publiée par Duru 1850, t. I. p. 434.

1200-1206 :((DE SIGNIS MORTIS SUE

Apud Regium Amnem, domum videlicet episcopalem, cominus aule inferioris, murusque qui pratellum quod adjacet, disterminabat ad Ycauna. ,,

[« . . . Innocentio papa III... ,,]

Gesta Pontificum Autissiodorensis, publiée par Duru 1850, t. I, p. 450.

1207-1220 : ((LIX DE GUILLELMO

Episcopus contradicente ipso et quibusdam sibi adherentibus •canonicia, aliis episcopo faventibus, arbores quasdam in memoribus ecclesie de Buscha cedi fecerat et in domum episcopalem de Regio-Anne per violentiam asportari. ,,

Gesta Pontificum Autissiodorensis, publiée par Duru 1850, t. I. p. 455.

1247-1269 : *« HAEC SUNT ACTA DOMINI GUIDONIS DE MELLOTO, episcopi Autissidorensis De edificiis que construxit*

Apud Ragennam prope Apoigniacum, nobilissimum episcoporum habitaculum, cujus ambitum Ycauna fluvius a parte posteriori per latera circuncingit, in primis murum quemdam ab una parte fluvii ad alteram includentem continam et planam terre intercapedinem ab anteriori parte inter

49 Hohl 1986, p. 21.
50 Hohl 1986, p. 21.

fortericiam et fossata construxit, primunque ibi ordinavit introitum ; cui muro stabula ad equos pro ipsius muri longitudine constructa per deintus adjunxit ; deinde clausuram munitions latericiis (quantum ruinosa potuit ministrare maceria) (mur de clôture en pierres sèches), et pro toto residuo lapideis, propugnaculisque et turribus restituit undique circunseptam ; juxta cujus introitum turrim quadratam validissimam et pregandem, quam "portellum" vocant, plura continetem mansionum interstisia, ex muralibus spisse latitudinis et lace (s)pissitudinis constructam, erexit ; intra septa predicte fortaricie aulam episcopalem antiquam, quibusdam superadditis et aliis in melius transform atis, in statum redegit solito pulcriorem. Duas quoque cameras, utramque geminam, pregrandes, aule compares et confines, alteram videlicet nobilioris structure majori ex transverso posterions pinnaculi coherentem et vitellins fenestriunculis refulgentem ex commendabili lapideo tabulatu construxit, antiquasque logias super Ycaunam, vetustate consumptas et ruine jam proximas ex integro reparatas in formam restituit venuste pulcritudinis et pulcherrime venustatis. Ex alia vero parte appendicia necessaria ipsis muris munitionis affulta et ordine decenti locata construxit. ,,

Gesta Pontificum Autissiodorensis, publiée par Mollet 1925. t. II, p. 207-208.

1340 (11 mai) : ((*Datum apud Regennam domum nostram [...]* ». Chartraire 1904.

1513 : François De Dinteville fit rebâtir le corps de logis et élever une tour considérable. Savetier-Laroche 1840, p. 150. Source inconnue.

1576 (21 août) : Millau Guillemyn et Jehan Guillemyn, son fils, demeurant aux Bries, paroisse d'Appoigny, ((*cognurent et con fessèrent avoir marchandé* » à l'évêque Jacques Amyot de ((*descouvrir ung appantil qui est au dedans du chastel de Régennes* » et notamment la grosse tour de Régennes : ((*duquelle chastel ilz ont promis mettre et asseoir au lieu qui leur a esté monstré joignant la grosse tour ayant trois estaiges, une poultre garnie de lyneans, echevestruses, sollives à neuf poulces près lune de lautre. Et aultre faire le comble de dessus à deux pignons, au milieuune esquelle et deux arbalestriers, garnies de contre fiche, feste et surfeste, brandir les chevrons, lesquelzs regneront oultre la charpenterie, dun pied et demy pour gecter leaue sur les terres afin quelle n'endommage la muraille. Plus mettre sur le grand et petit escallier troys tirandeaux, troys arbalestriers, contrefiches, une sablière, double fillière, chevrons dessus. Plus ont promis mettre en la petite tour quarré les pièces de boys qui y seront nécessaires dy mettre.* >>. Cette besogne (à faire pour la Saint Michel) sera facturée 120 livres tournois. Marché des travaux de charpente au château de Régennes - Drot 1899, p. 272. A.D.Y. E. 401.

1576 (24 août) : « *(acceptant) de rehausser les tuaux de la chemynée de la grosse tour du chastel de Régennes, jusques à la haulteur des chemynée qui sont en la chambre appelée dancienneté la chambre jaulne, et iceulx emduyre par le dedans. Plus de fureller, horder (clore), par le dessus et carier cinq plancher, sçavoir : deux en la grosse tour, iceluy de la chambre haulte et grenier, et trois de la prouchaine, et faire les entrevaux par le dessoubz avec piastre, faire les fogez (foyers) et retenir les contrefeuz diceulx, et rendre les planchers habitables. Plus refaire le perthuis pour mettre les poultres, et y mettre des corbeaux tant quil en faudra ausd. poultres, que soubz les sablières ou lyarnes, et remasonner a lentour. Item de faire les deux pignons de maçonnerye et remplir ce quil y aura de vuide, après que les charpentiers auront dresser la charpenterye, et lenduyre par le dedans et de-*

hors. Item faire une vif (vis, escalier) depuis le premier estaige jusques au second qui régnera jusques au grenier, et y planter aux huisserye aux endroictz les plus commodes les marches de laquelle se feront de pierre de taille, qui se mettront dans les pands de maçonnerye qui y seront ja faictz ; remplir tout ce quil coviendra à remplir, et racotrer dans les dictz pands et lanrocher aussi dune part à daultre ; à laquelle vif il mettre ung peslier (palier) à l'entrée du grenier avec ung garde fou, et rompre la muraille quil conviendra de rompre pour planter et lever la dicte vif. >>. A faire pour Noël pour 160 livres tournois.

Le château y perd quelque peu de sa solidité défensive pour des aménagements de confort, notamment dans la grosse tour qui malgré ses appartement résidentiels gardait probablement une certaine austérité propre au donjon.

Marché des travaux de maçonnerie à Régennes à Gaucher Rothé demeurant à Aucerre.
Drot 1899, p. 273. A.D.Y. E. 401.

1588 (24 juin) : Anthume Dormet pour 400 écus soleil (*sic?).*

« *Maçonner de menue maçonnerie les deux grandes croisées de la vieille salle qui répondent sur le jardin, de mesme épaisseur que laultre muraille, et du cousté de la court faire deux grandes croisées vis à vis de celle cy dessus maçonnée, respondant à selle du hault. Plus une voulte le long de la dicte salle, de brique ou de pendant, et y mettre six chesnes de pierre de taille, ouvrir la croisée qui a esté aultrefois à la salle haulte, et racommoder et réparer haulte croisée. Plus habesser et revaller les murailles dun cousté et daultre de la dicte salle, jusques à la haulteur de trois piedz ou tris peidz et demy par dessus le planché du grenier. Oultre faire une muraille pour servir de clouture au jardin du cousté de la rivière, despesseur de deux pieds dans la terre, et hors terre dun pied et demy, de haulteur de douze piedz de hault. Et encors une muraille sur les vieulx fondement où estoit le tripot en la court du dict chastel, de sept piedz et demy de hault, en ce comprins le chapiteau, et despesseur dun pied et demy ; mettre deux pilliers de pierre de taille au mantheau de la chemynée de la cuisine du dict lieu, et une pièce de bois à travers pour soubstenir le dict mantheau ; faire et reprendre la vif du dict lieu sur la unziesme marche, et la refaire à neuf de pierre de taille depuis le massif jusques au haull avec ung garde four pour monter jusques au grenier. Et encores les entrevous de la dicte salle avec plastre, careler le planché de la dicte salle et celuy du grenier avec chau et arrene. Plus faire une grande porte charetière en la grange pour entrer de la court en icelle ; racoutrer les menteaux des chemynées, tant de la salle den bas que den hault et selle de la chambre haulte dauprès la tour. Oultre sera tenu dhabatre le vieil escalier et conserver les briques et pierres qui y sont, et toutes les dictes murailles, tant du jardin, court que aultres besongnes cy dessus ; enduire et emocher avec chau et arreine des deux coustez [...]*

Fournissant toutes matières, estoufes et aultres choses qu'il conviendra pour la construction des dictes besongnes par le dict Dormet, fors et reserver la pierre et brique qu'il pourra prendre aux vieux bastiment et ruyne du dict chasteau qui lui seront monstrez [...]'.

Il y a donc réutilisation de matériaux du château.

Marché de travaux de maçonnerie au château de Régennes Drot 1899, p. 274. A.D.Y. E. 500.

LES ARCHIVES DU PATRIMOINE ÉPONIEN

1. Les Archives Nationales à Paris et celles des Ponts et Chaussées :

Elles renferment les archives de la navigation : les travaux d'aménagement des cours d'eau entrepris depuis le début du XIXe siècle par l'administration des Ponts et Chaussées ont donné lieu à la rédaction de multiples rapports et au levé de plans et profils du lit de la rivière, là où ils étaient effectués.

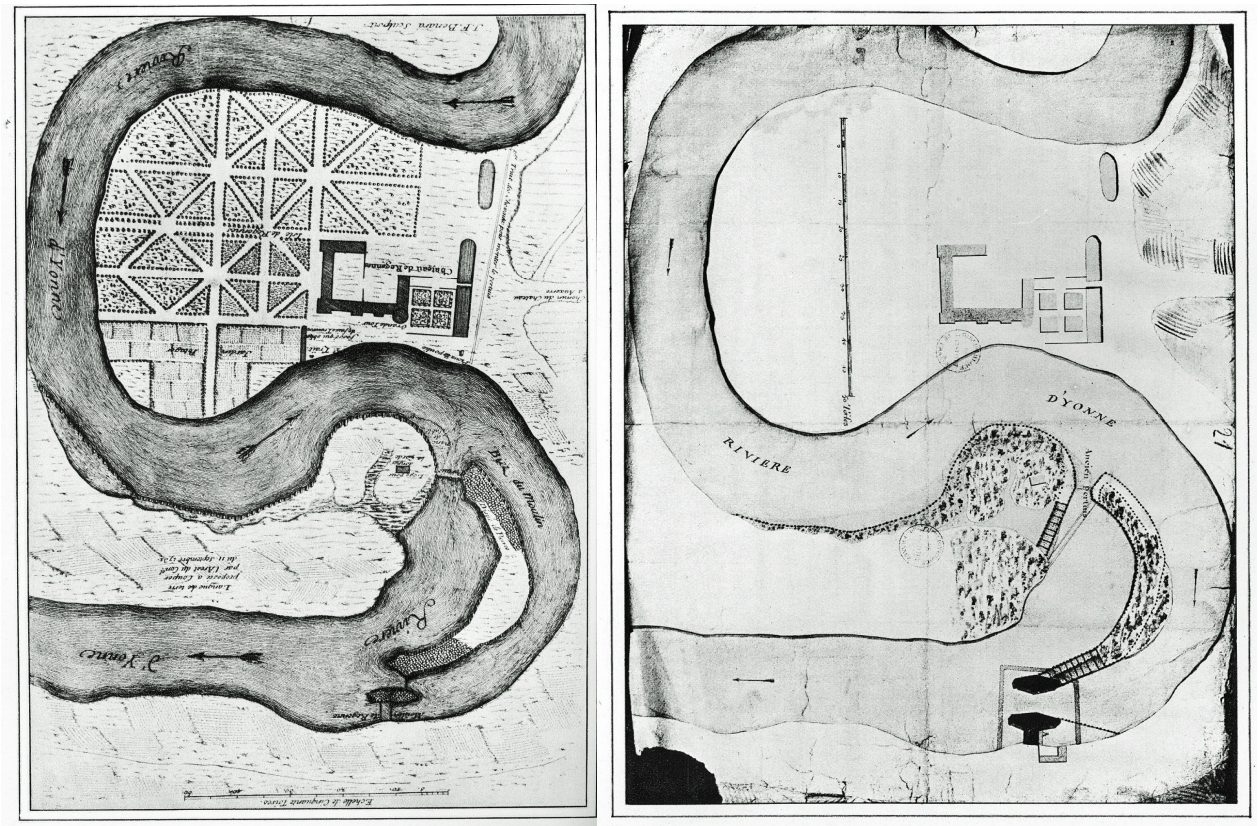

Plans du château, du parc et du pertuis de Régennes.
(celui de droite, vers 1728. (Bibliothèque de l'Institut de France, ms 1307),
publiés dans René Louis et Charles Porée, 1939).

Ces documents indiquent notamment les hauts fonds naturels qui constituaient autant d'écueils pour la navigation. C'est pourtant à proximité que se focalisaient les habitats, moulins et pêcheries. Grâce aux études préparatoires de A. Robillard et J.H. Chanoine en 1844, en vue de la canalisation de l'Yonne, 73 gués ont été reconnus entre Auxerre et Montereau, sur une longueur de 120 km. Paul Lebel en 1933 puis Verdier de Pennery en 1958 en ont fourni une liste descriptive. (Verdier de Pennery Pierre, Les gués de l'Yonne entre Auxerre et Montereau, *29e congrès de l'ABSS,* Clamecy 1958, CR. AB, t. 32 (1960), p. 296-297, et *BSSY,* t. 98 (1959-1960), p. 364.)

On peut également y trouver d'intéressantes cartes du XVIIIe siècle concernant les droits liés aux possessions des rivières et des fleuves (péages et droits divers perçus sur l'exploitation des bacs, des ponts, des ports, des pêcheries ou des moulins) qui font l'objet d'un recensement précis.

2. Les Archives militaires et la cartothèque IGN à Saint-Mandé :

Les comptes rendus des militaires envoyés sur le terrain au début du XIXe siècle, «Mémoires et reconnaissances», ont servi à établir les premières cartes d'État Major 1/80.000°, datées des années 1838-1840. Ces documents à l'échelle 1/40.000° donnent des informations précieuses concernant les berges, les îles, les paléochenaux, les ponts et les gués.

Le département des cartes et plans contient notamment un atlas rédigé en 1738 (levés de 1732-1737, carte générale 1766) par l'abbé Delagrive, où figure notamment tout le bassin de l'Yonne, de la source à la confluence, avec tous les affluents. Un texte descriptif et des annotations accompagnent ce document et donnent des indications sur les aménagements, les ports, les moulins et les pertuis.

Delagrive abbé, 1766. *Cours de la Seine et des rivières et ruisseaux y affluens.* B.N. Richelieu, cote Res. GECC 1283.

Le département des cartes et plans contient notamment un atlas rédigé en 1738 (levés de 1732-1737, carte générale 1766) par l'abbé Delagrive, où figure notamment tout le bassin de l'Yonne, de la source à la confluence, avec tous les affluents.
Un texte descriptif et des annotations accompagnent ce document et donnent des indications sur les aménagements, les ports, les moulins et les pertuis.
Delagrive abbé, 1766. *Cours de la Seine et des rivières et ruisseaux y affluens.* B.N. Richelieu, cote Res. GECC 1283.

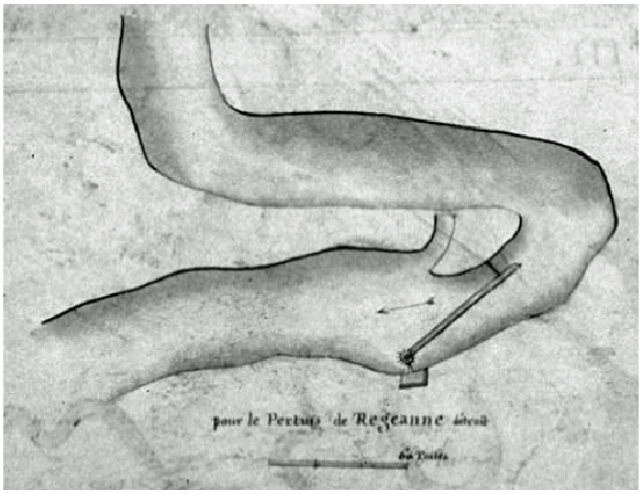

Plans Delagrive montrant le château de Régennes et son perthuis (XVIIIe)

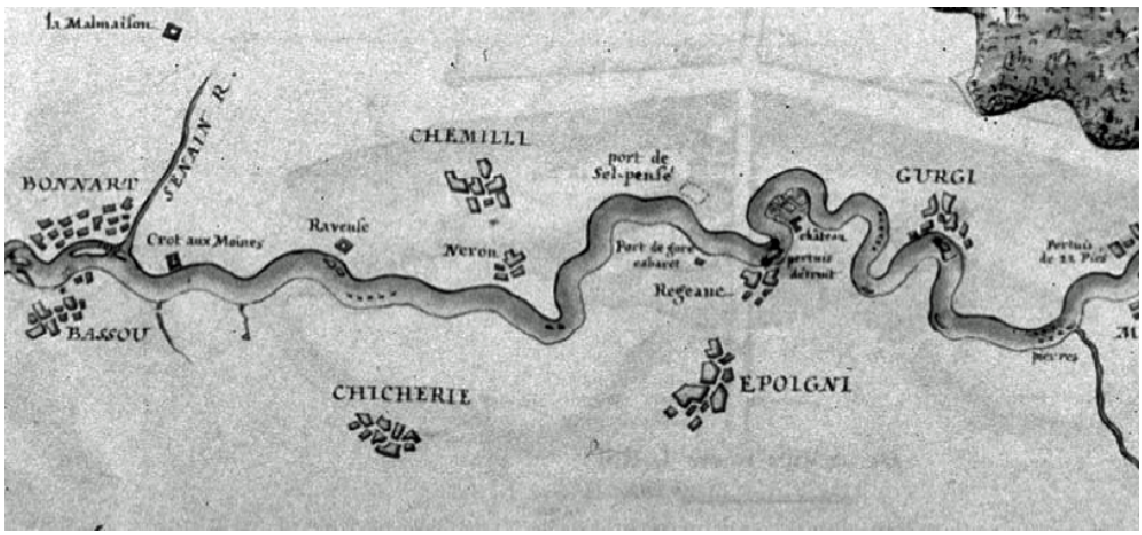

4. Les Archives Départementales de l'Yonne :

Les documents conservés dans les fonds des Archives départementales de l'Yonne sont particulièrement riches. Pour le Moyen Âge et l'Ancien Régime, si les archives d'origine royale, ducale et comtale sont importantes et souvent sans lacune majeure, ce sont avant tout les fonds en provenance des grandes entités ecclésiastiques, évêché, chapitre cathédral, grandes abbayes et couvents, qui renseignent le mieux.

Ils apportent quantité de renseignements sur la diversité formelle des aménagements du cours de l'Yonne, de ses berges et de ses proches abords. Comme pour les sources contemporaines (XIXe siècle jusqu'à 1940), les sources anciennes bénéficient d'inventaires sommaires très précis, notamment ceux réalisés par les archivistes Maximilien Quantin, Charles Porée et Francis Molard. Plus récemment, le catalogue des cartes et plans conservés aux Archives Départementales de l'Yonne, dû à Claude Hohl, constitue un remarquable outil de travail pour des documents et figures, disséminés dans de nombreuses séries.

Outils de recherche (séries G et H):

Maximilien Quantin, *Histoire de la rivière d'Yonne...,* 1885

Maximilien Quantin.- *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 – Yonne - Archives ecclésiastiques, tome II, série G* [évêché, chapitres, fonds paroissiaux et archives des cures]. Auxerre, Imprimerie Charles Gallot, 1873, VIII-470 p.

Maximilien Quantin.- *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 – Yonne – Archives ecclésiastiques, tome III, série H* [abbayes et couvents]. Auxerre, Imprimerie Charles Gallot.

Francis Molard.- *Inventaire-sommaire des Archives départementales antérieures à 1790 – Yonne – Archives ecclésiastiques, tome II, série H et H supplément* [archives des commanderies et des hôpitaux]. Auxerre, Imprimerie Albert Gallot, 1899, CLIV-238 p. [le supplément, qui concerne des Archives hospitalières encore conservées dans les hôpitaux à la fin du XIXe siècle, fait l'objet, pages 89 à 238, d'un inventaire rédigé par Eugène Prot].

Claude Hohl - *Archives départementales de l'Yonne – Catalogue des cartes et plans anciens.* Auxerre, Imprimerie Graphi-Union, 1982, 232 p.

Anne-Laurence Vesperini - *Guide des sources de l'abbaye Saint-Germain d'Auxerre des origines à nos jours.* Mémoire de maîtrise d'archivistique, Mulhouse, Université de Haute-Alsace, 1995, 281 p.

Archives de l'évêché d'Auxerre (G 1592 à G 1719) : inventaires des titres (dont ceux du domaine de Régennes), mémoires sur l'état des paroisses du diocèse, nombreux plans des propriétés de l'évêché, dont des censiers, baux (ex : moulin Bouffaut, dès le XVe siècle). Titres, baux et marché divers depuis le XIIIe siècle.

Chapitre cathédral d'Auxerre (G 1796) : important dossier de la fin du XVIIIe siècle, avec un « mémoire sur le droit de pêche dans la rivière d'Yonne depuis la tour Saint-Pancrace [Auxerre] jusqu'à l'île Paul près Gurgy ».

5. La Bibliothèque Municipale d'Auxerre :

Elle possède deux fonds particulièrement intéressants : *Mémoires sur l'histoire du diocèse d'Auxerre,* XVIIe siècle, 3 volumes, papier, 31 X 20 cm (Ms 156-157-158). Il s'agit là du travail manuscrit rédigé en français par Dom Georges Viole, moine de l'abbaye bénédictine Saint-Germain d'Auxerre vers 1650, à partir de la *Gesta Pontificum autissiodorensum* (publiée en 1653 dans *La Nouvelle Bibliothèque* du Père Labbe) en vue d'une publication imprimée qui n'a en fait jamais vu le jour. L'auteur a consulté une masse importante d'archives conservées dans les établissements religieux du diocèse et aujourd'hui disparues. Si l'essentiel de ses considérations historiques générales ou événementielles a été reprise dans le grand ouvrage que publie en 1743 l'érudit historien du diocèse l'abbé Jean Lebeuf *(Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse),* il est certain que ce dernier n'a pas utilisé l'ensemble des informations contenues dans les quelque 3332 pages du manuscrit de son prédécesseur.

Emile Amé, "*Atlas des îles et îlots de la rivière Yonne* ". In folio, 45 X 30 cm, 42 plans coloriés, 1841. Architecte et collaborateur de Viollet-le-Duc, E. Amé (1821-1900) fut aussi conducteur de travaux au Canal de Bourgogne. Cet album contient les plans de toutes les îles parsemant l'Yonne en aval d'Auxerre. On y voit figurés certains aménagements : digues, ports, estacades, berges aménagées, chemin de halage... auprès du château de Régennes.

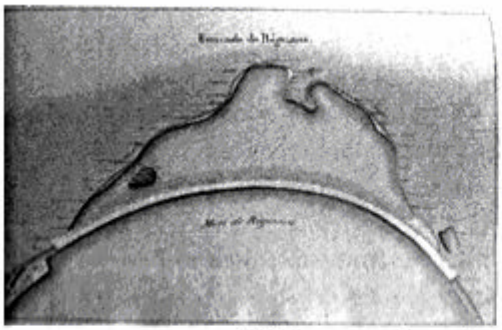

Régennes, estacade,

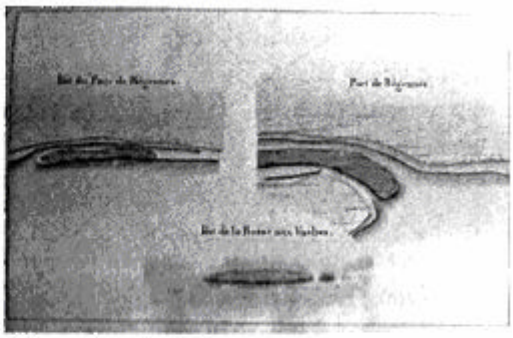

Parc et port de Regennes,

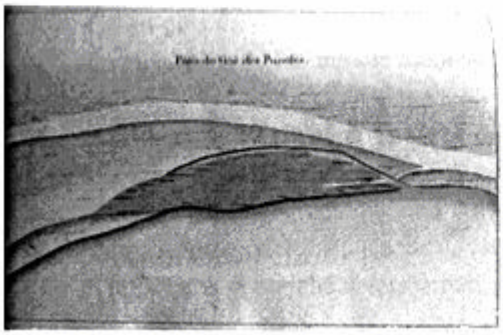

Appoigny, Pâtis du Gué des pucelles,

Extrait de l' Atlas des îles et îlots
de la rivière Yonne ". Emile Amé, "
In folio, 45 X 30 cm, 42 plans coloriés, 1841.

Les Archives Départementales de Côte d'Or

La série B (1ère partie, fonds de la Chambre des Comptes de Dijon) : Cartulaire des fiefs de l'Auxerrois (B 10425), document établi en 1523 sur une copie datant de 1516, faite sur un ancien cartulaire des fiefs et arrière-fiefs du bailliage d'Auxerre *« qui était audit Auxerre en la chambre du conseil en un grand coffre de chesne »*.

La série C (fonds de l'Intendance de Bourgogne et fonds des « États » du duché de Bourgogne, comtés et pays adjacents) ne renseignent que les XVIIe et XVIIIe siècles :

- Pont d'Auxerre, réparations, entretien (C 2998 3126, 3132, 3169, 3175, 3178, 3183, 3232, 3901,3902, 3912, 7477).
- Rivière, port et quai de l'Yonne à Auxerre (C 3231, 3232, 3238, 3365, 3833, 3908, 3909, 3910, 3913)
- *Pont de Pierre* sur le ru de Baulches (C 3144)
- Îles et îlots sur les rivières navigables (C 2999)
- Bacs sur l'Yonne, au XVIIIe siècle (C 336, 337, 2130, 2550, 3232)
- Flottage (C 3002, 3005)
- Droits de pêche (C 2549)
- Ponts sur la portion de vallée entre Cravant et Appoigny (C 3169, 3178, 3179, 3183, 3184, 3187, 3189, 3195, 3206, 3215, 4034, 4456)

Orientations bibliographiques complémentaires :

Aumard Sylvain, 1997, *Essai bibliographique sur les campagnes médiévales auxerroises,* mémoire de DEA, Université de Bourgogne, 1997, 63 p.

Cayot Fabrice, 1999, *Fortifications et habitats fortifiés dans l'ouest de l'Yonne, du X!e au XVIe siècle.* Mémoire de Maîtrise. Université de Dijon, 3 volumes, 567 p.

Cayot Fabrice, 2003. Les maisons seigneuriales rurales à la fin du Moyen-âge (XIVe-XVIe siècles) dans l'Yonne, in *Annales de Bourgogne, t. 75, fasc. 3, 2003,* p.161 et suivantes.

Challe A., 1878, *Histoire de l'Auxerrois,* rééd. Les éditions de la Grande Fontaine édition 1878, *628* p.

Colombet A., 1959, Les églises fortifiées en Bourgogne, *Annales de Bourgogne, t. 31, 1959,* p. *255*

Drot E., 1899, 1900, 1901, 1902, Recueil de documents tirés des anciennes minutes de notaires déposées aux archives départementales de l'Yonne, B.S.S.Y., t. 53, 1899, p. 71-129 ; t. 54, 1900, p. 25-129, 193-234 et 383-453 ; t. 55, 1901, p. 161-247 et 429-517 ; t. 56, 1902, p. 97-121.

Drouot H., 1940, Les fortifications de village, *A.B. 1940,* p. 83-86.

Duru abbé L-M., 1850. *Bibliothèque historique de l'Yonne ou collection de légendes, chroniques et documents divers pour servir à l'histoire des différentes contrées qui forment aujourd'hui ce département,* Auxerre, S.S.Y., 1850, 2 t.

Hure Augusta, 1934, Origines et significations de quelques noms de lieux du département de l'Yonne, B.S.S.Y. t. 88, 1934, p. 5-33.

Kotovtchikhine S., 1991, Université de Bourgogne, 2 t. *Étude du cartulaire de l'évêché d'Auxerre au XIIIe siècle,* mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne, 2t.

Lebeuf abbé, 1743, *Mémoires concernant l'histoire civile et ecclésiastique d'Auxerre et de son ancien diocèse,* réédition augmentée par Challe et Quantin, Auxerre, Perriquet, 1848-1855, 4t.

Meunier E., 1990, Les églises et les bourgs fortifiés du Sénonais et des pays de l'Yonne, *B.S.A.S., t. 33 1984-1990,* p. 11-40.

Pignard-Peguet M., 1913, *Histoire des communes de l'Yonne,* 1913, réédition 1998, Les éditions de La Tour Gile, Paris, 513 p.

Tyron-Montalembert, 1859, Des différents droits et coutumes auxquels était anciennement soumis le département de l'Yonne, *A. Y., 1859,* p. 52-70.

LES CAHIERS DE LA COLLÉGIALE
Sous l'égide des Amis de l'Orgue et de la Collégiale
Saint-Pierre d'Appoigny
Revue semestrielle
Directeur de la publication: R. DHÉLIN
Impression: EG Photogravure
Dépôt légal: 2e trimestre 2008
ISSN : 1958 - 1920

S O M M A I R E

NUMÉRO 3 **JUILLET 2008**

1
Sondages archéologiques

3
Appoigny, son patrimoine archéologique antique et médiéval

5
Le bourg

10
La Mothe Taffourneau

11
Le château de Régennes

16
Les archives du patrimoine éponien

20
Orientations bibliographiques complémentaires

Illustration de la couverture: ***Le sarcophage mis au jour en juin 2008***

LES CAHIERS DE LA COLLEGIALE

ont pour vocation de susciter et de publier des études, apporter des documents qui fassent mieux comprendre et mieux aimer notre patrimoine, dans sa double dimension: culturelle et cultuelle.

TARIFS ET ABONNEMENTS 2008

Adhésion à l'Association des **A**mis de l'**O**rgue et de la **C**ollégiale
St-Pierre d'Appoigny……..5€

Prix au numéro……..…….5€

Souscription d'un an (deux numéros) France et Europe:

Abonnement ……10€

Pays francophones d'Outre-mer et autres pays…...15€

Chèques à l'ordre de : **A.O.C. St-Pierre APPOIGNY**

Les Cahiers de la Collégiale
24, rue Châtel Bourgeois
89380 APPOIGNY
08 75 60 50 51
Courriel: amis.collegiale.appoigny@orange.fr